



En partenariat avec



Bulletin des conflits locaux

Dynamique des conflits en Guinée-Bissau

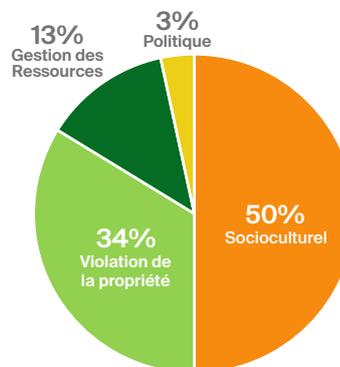


Ce bulletin présente des données sur l'occurrence des conflits, collectées mensuellement par un réseau de médiateurs locaux, les Espaces régionaux de dialogue (ERD), présents dans tous les secteurs administratifs du pays (sauf Caravela et Uno). Son contenu a été préparé par l'équipe de Voz di Paz et son partenaire Interpeace, avec des contributions du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (HCDH) et validé par les partenaires concernés.

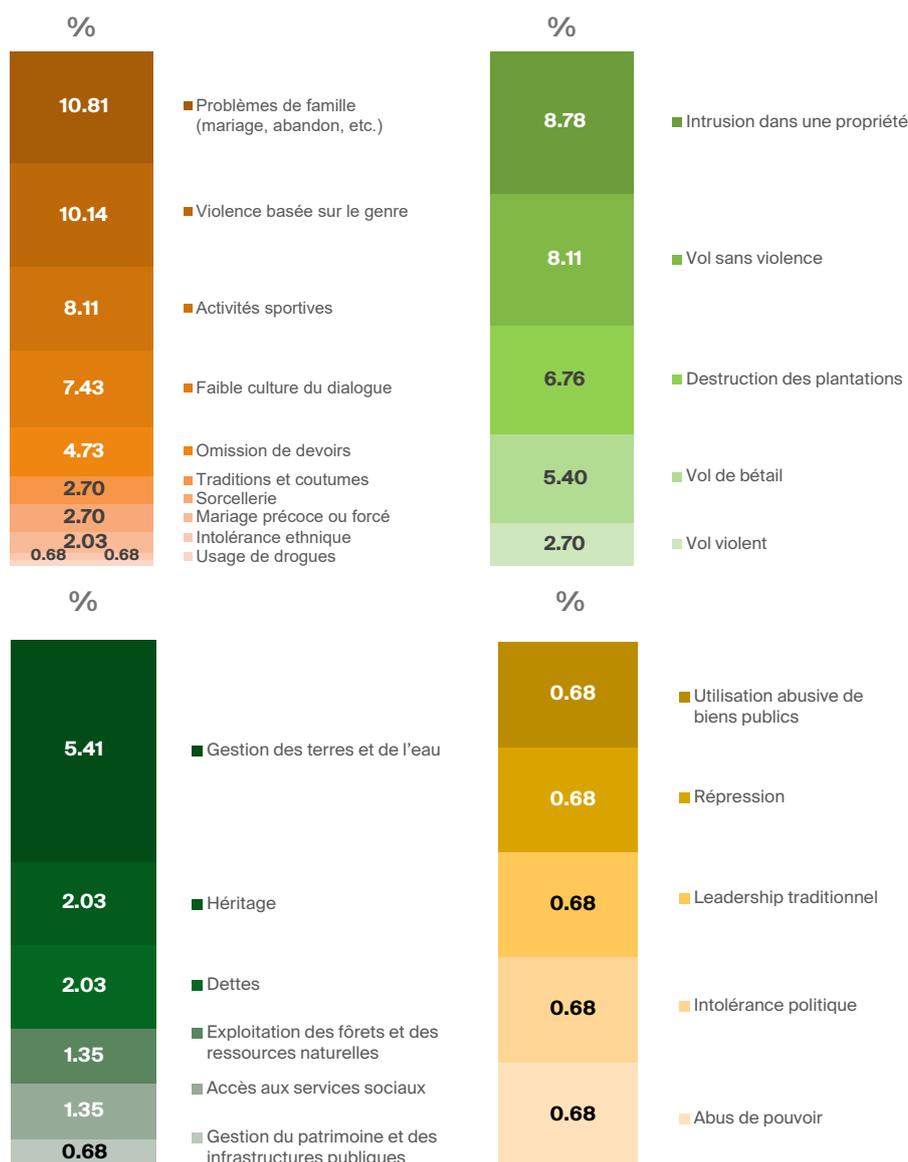
Thèmes et sous-thèmes de conflit

Afin de mieux synthétiser les informations sur les conflits signalés au niveau national, quatre thèmes principaux ont été établis, chacun divisé en plusieurs sous-thèmes. Reconnaissant que les conflits sont complexes et résultent souvent de causes multiples, la collecte de données permet d'identifier jusqu'à deux sous-thèmes avec lesquels chacun de ces affrontements est lié, en soulignant lequel d'entre eux était le principal facteur et lequel était secondaire. Ci-dessous, les principaux thèmes et sous-thèmes des 148 conflits signalés entre septembre et décembre 2023 sont présentés, en pourcentage du nombre total de conflits.

Pourcentages des conflits par thème principal



Thèmes principaux et sous-thèmes



Les thèmes et sous-thèmes ont été élaborés sur la base des catégories de droits de l'homme, à savoir celles qui figurent dans les deux pactes internationaux¹, afin de couvrir également cette dimension. Certains des conflits signalés peuvent correspondre à des violations des droits de l'homme dans différents domaines (civil et politique, droit à la vie et à la protection et droit à l'intégrité physique, entre autres), et s'ils ne font pas l'objet d'une enquête ou ne sont pas résolus à temps, ils peuvent entraîner d'autres violations des droits de l'homme - telles que des cas de vol et des cas de mariage précoce et forcé ou de violence domestique.

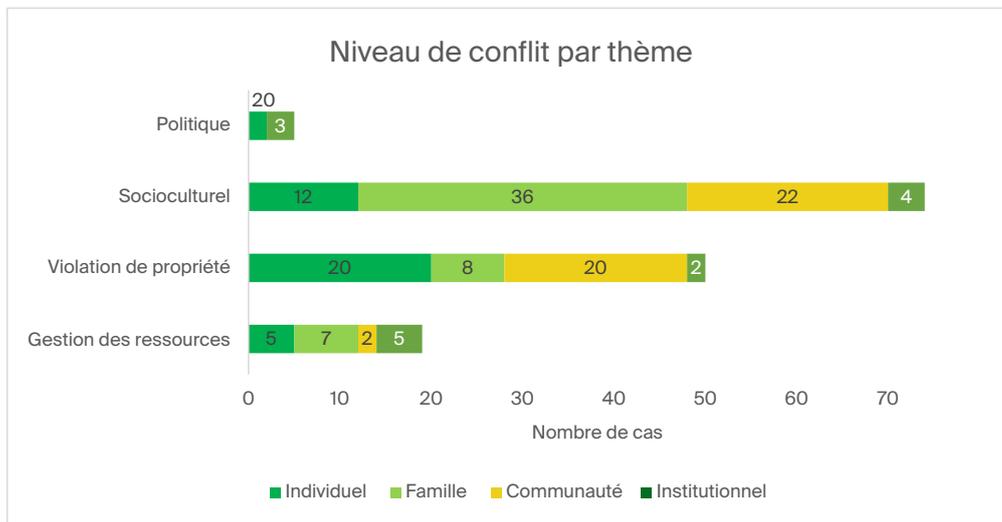
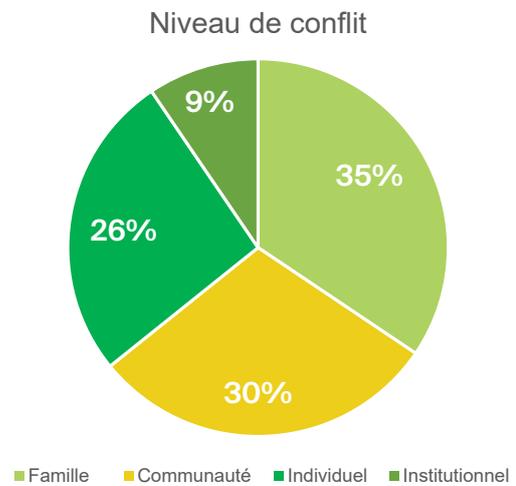


Niveau de conflit

Le niveau de conflit est classé en fonction des thèmes et des sphères, et non selon le nombre de personnes impliquées.

Bien que les conflits institutionnels soient plus difficiles à identifier, cette période a vu une augmentation des cas signalés, ce qui peut être interprété dans le contexte des changements intervenus dans les institutions publiques entre août et décembre.

On observe une légère augmentation des conflits au niveau individuel, avec une prédominance des conflits liés à des violations de la propriété.



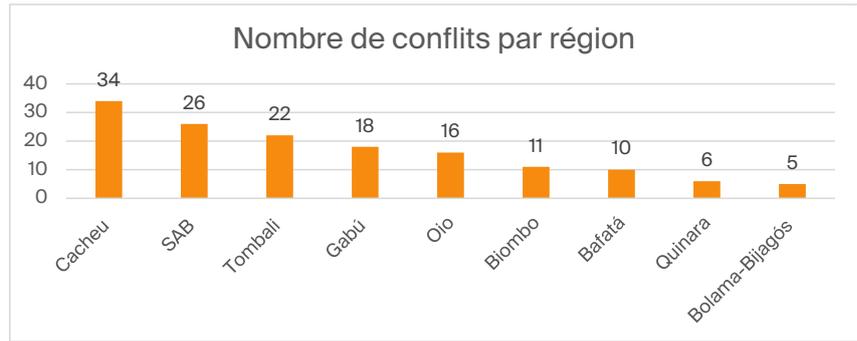
En ce qui concerne les violations de la propriété, on constate une augmentation des conflits au niveau individuel (qui passent de 26 % à 40 %), avec comme sous-thème principal les vols, dont 10 des 20 cas signalés ont eu lieu dans la région de Cacheu.

Dans les conflits liés à la gestion des ressources, la dimension communautaire a considérablement diminué (de 43 % à 10,5 %).

¹ PIDCP - Pacte international relatif aux droits civils et politiques et PIDESC - Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, tous deux ratifiés par l'État de Guinée-Bissau.

Région

Le nombre de conflits signalés dépend de l'activité des moniteurs locaux (ERD).



Niveau de violence et types d'événements

Dans l'ensemble, le degré de violence des conflits identifiés a augmenté de manière significative par rapport à ceux dans le bulletin précédent.

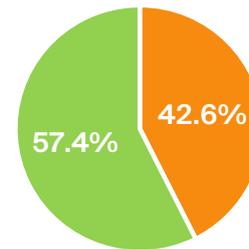
On constate une augmentation du degré de violence dans les conflits à tous les niveaux, à l'exception du niveau institutionnel.

On peut constater qu'au cours de cette période, les conflits liés à la gestion des ressources se sont déroulés sans violence.

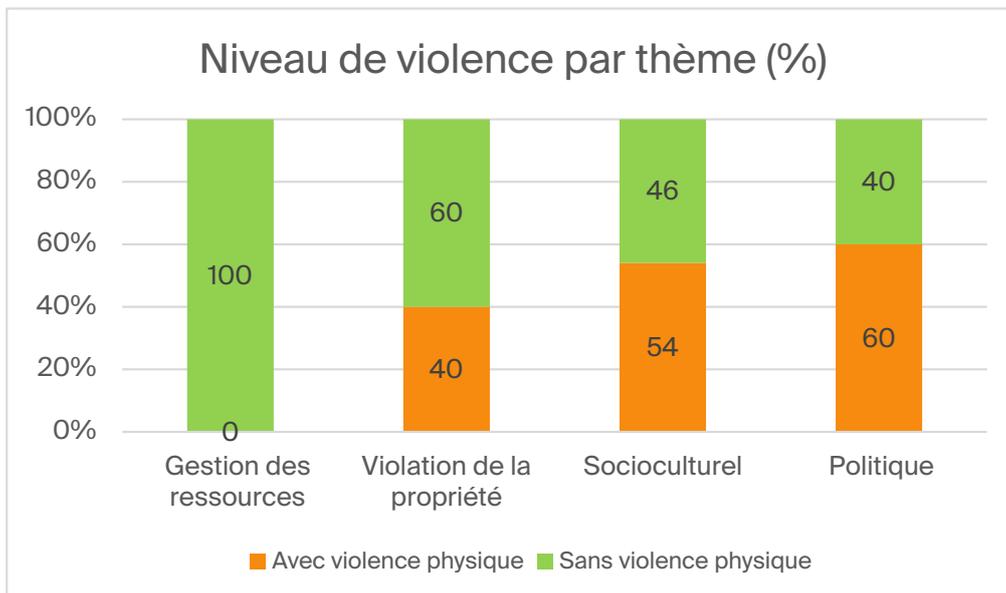
En ce qui concerne les atteintes à la propriété, les conflits avec violence ont augmenté de 13 % par rapport au bulletin précédent.

Certains thèmes sont plus violents que d'autres, à savoir le socioculturel et le politique. Bien que le politique semble être plus violent, le nombre de cas collectés est encore insuffisant pour permettre une analyse détaillée.

Pourcentage du total des conflits avec et sans violence physique



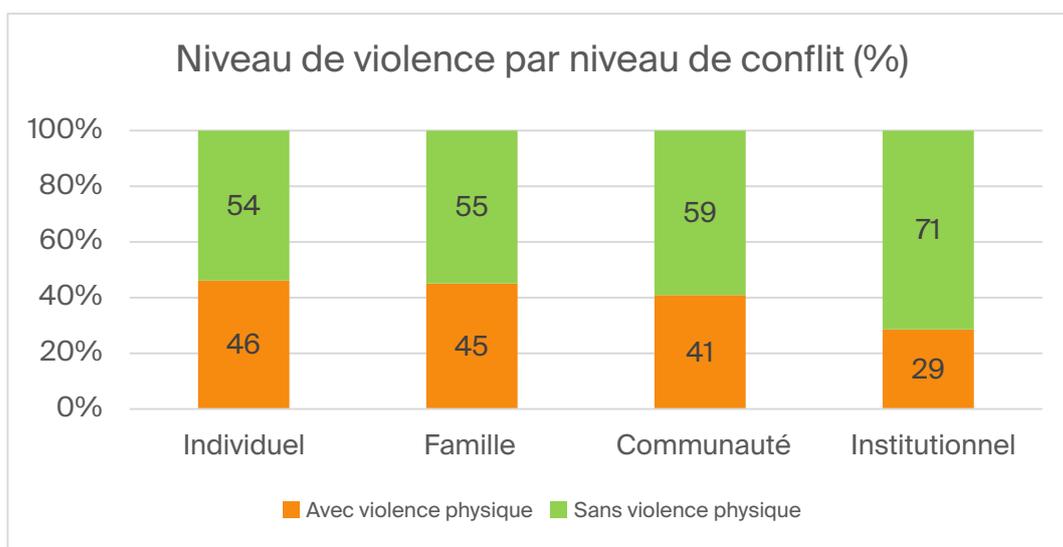
■ Avec violence physique ■ Sans violence physique



Dans un contexte d'instabilité politique et institutionnelle, les tensions politiques et sociales peuvent devenir violentes. Cette situation peut également conduire à un plus grand nombre de violations des droits de l'homme.

La littérature sur les droits de l'homme et les conflits montre que les violations de ce type peuvent être à l'origine d'une aggravation de la violence.

En outre, comme vérifié précédemment par Voz di Paz, l'absence de mécanismes efficaces de résolution des conflits¹ contribue à ce que les individus recourent à la violence.



Concernant les types d'événements, entre septembre et décembre 2023, les suivants ont été signalés :



Par rapport à la période précédente (huit mois, de janvier à août), les quatre derniers mois de 2023 ont été marqués par une augmentation générale du nombre d'incidents signalés, suivant la tendance visible d'une détérioration du niveau de violence.

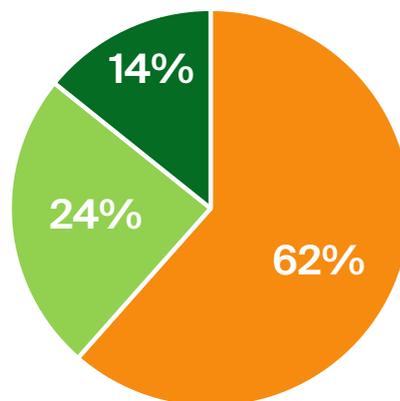
² Baromètre sur la gouvernance de la justice en Guinée-Bissau, dont les résultats sont disponibles sur <http://justicapapaz.org> et le rapport final sur <https://www.vozdipaz.org/estudos-e-publicacoes>.

L'ampleur des conflits

L'ampleur du conflit est liée au nombre de personnes touchées ou impliquées, même si elles n'y sont pas directement engagées.

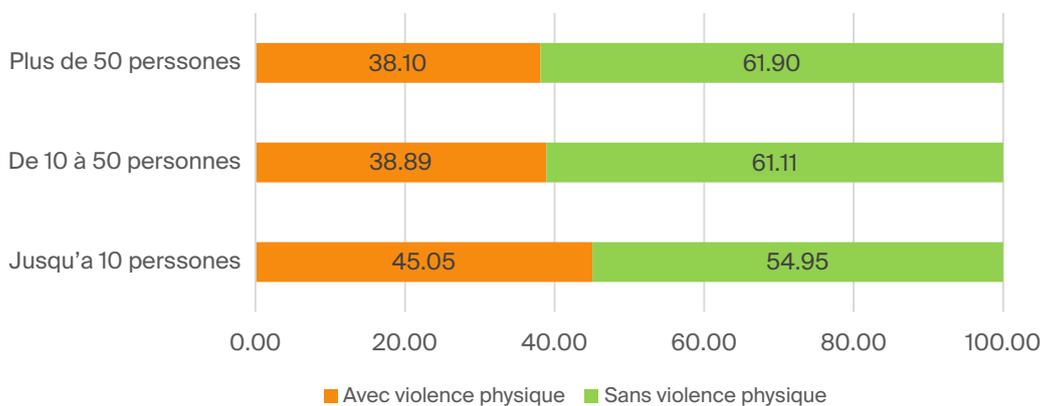
En général, la majorité des conflits continuent d'être de petite échelle, mais le degré de violence tend à augmenter à tous les niveaux, en particulier dans les situations impliquant plus de 50 personnes.

Ampleur des conflits (%)



■ Jusqu'à 10 personnes
 ■ Plus de 10 personnes
■ De 10 à 50 personnes

Niveau de violence par ampleur du conflit (%)



Au cours de ces quatre mois de collecte, on distingue huit conflits qui impliquent plus de 100 personnes et enregistrent des violences physiques, dans cinq secteurs différents du pays : 1 intrusion dans une propriété et 1 destruction de plantations à Mansôa, 1 cas lié à un abus de pouvoir à Cacine, 1 activité sportive, 1 cas de faiblesse du dialogue et 1 vol à Bissau et 1 problème lié à la sorcellerie et 1 vol de bétail à Farim.



Résolution et durée des conflits

Par rapport au bulletin précédent, on constate une augmentation des conflits en cours au moment du rapport et une diminution sensible du pourcentage de conflits résolus au moment du rapport (14,5 % de moins).

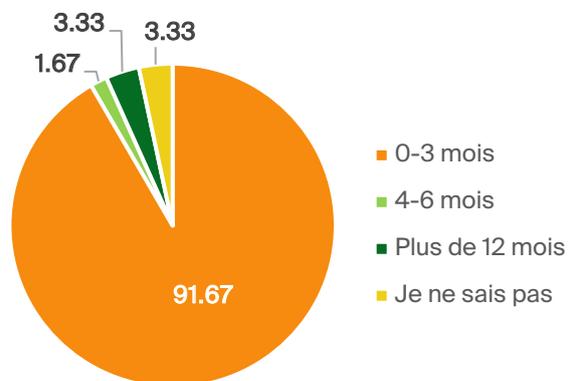
Au total, **40,5 %** des conflits ont été signalés alors qu'ils étaient déjà résolus.

Environ **32 %** des conflits ont été signalés alors qu'il y avait eu des tentatives de résolution ou que la résolution était en cours.

Environ **27%** des conflits étaient en cours au moment du rapportage.

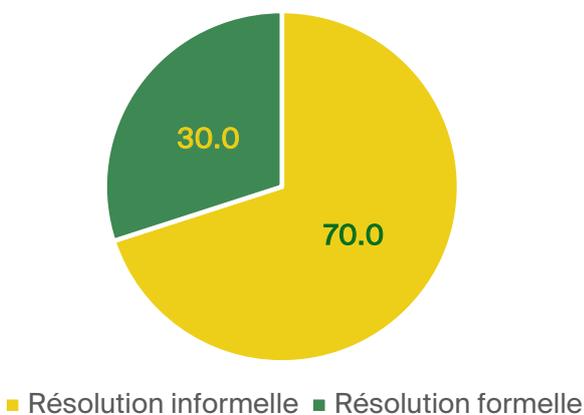
La grande majorité des conflits résolus signalés ont duré au maximum trois mois. Toutefois, un petit pourcentage (3 %) a duré plus d'un an avant d'être résolus et pour d'autres les tentatives de résolution ont échoué (5 %).

Durée du conflit



Méthodes de résolution des conflits

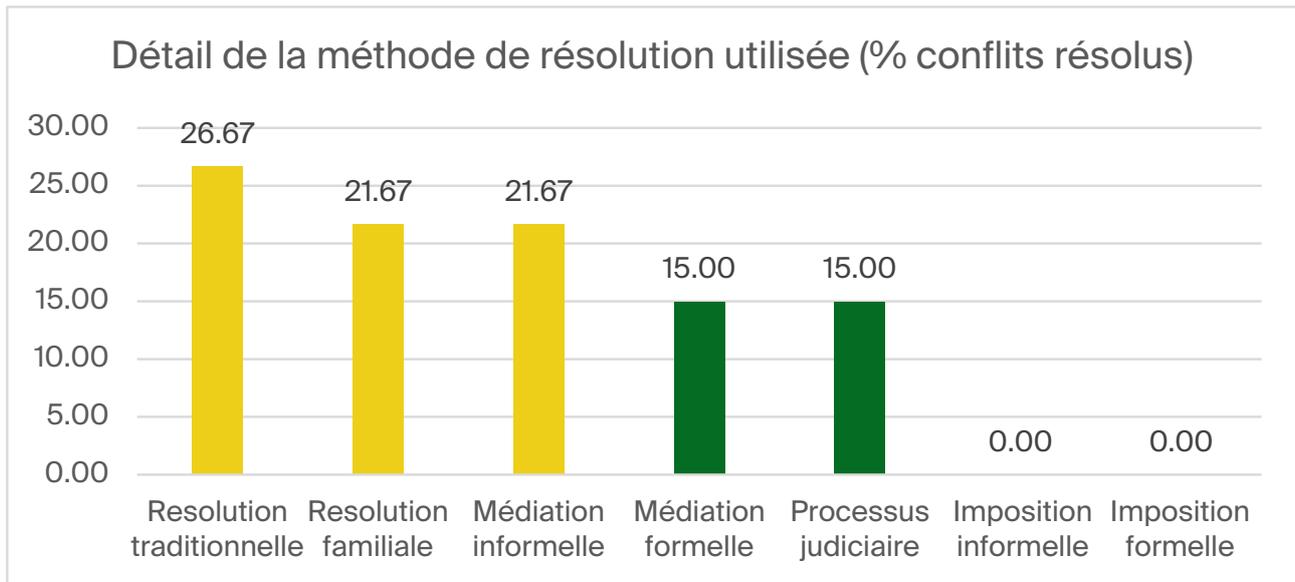
Méthode de résolution des conflits (%)



La plupart des conflits résolus signalés l'ont été à l'aide des mécanismes traditionnels ou informels, ce qui confirme la tendance observée dans le bulletin précédent.

La préférence de la population pour ce type de mécanismes avait été constatée précédemment avec le *Baromètre sur la gouvernance de la justice en Guinée-Bissau*, dont les résultats sont disponibles en ligne sur <https://justicapapaz.org/>.

Bien que la répartition entre résolution traditionnelle et formelle ne varie pas par rapport au bulletin précédent, on constate une nette augmentation des cas résolus par le biais de la résolution familiale (7 %) et des processus judiciaires (5 %).



Dans cette analyse, les méthodes de résolution identifiées s'entendent comme :

- « Résolution traditionnelle » et la « Résolution familiale » : les cas dans lesquels le conflit est considéré comme ayant pris fin sur la base de l'intervention de chefs traditionnels ou religieux ou de chefs de famille, respectivement ;
- « Médiation informelle » et « Médiation formelle » : les cas dans lesquels la résolution est faite avec une approche de médiation, respectivement par des acteurs informels (leaders ou personnes influentes dans la communauté, structures de la société civile, etc.) ou par des acteurs formels (membres d'institutions étatiques, par exemple).
- « Imposition informelle » et « Imposition formelle » : les cas dans lesquels le conflit est considéré comme ayant pris fin sur la base d'une imposition faite respectivement par des acteurs informels (chefs communautaires, chefs de famille, etc.) ou des acteurs formels (membres des forces de défense et de sécurité ou des institutions étatiques, par exemple).

L'équipe reconnaît que lorsque les conflits sont résolus par l'imposition, les tensions peuvent encore rester latentes, car ce type de résolution ne satisfait pas toujours toutes les parties au conflit

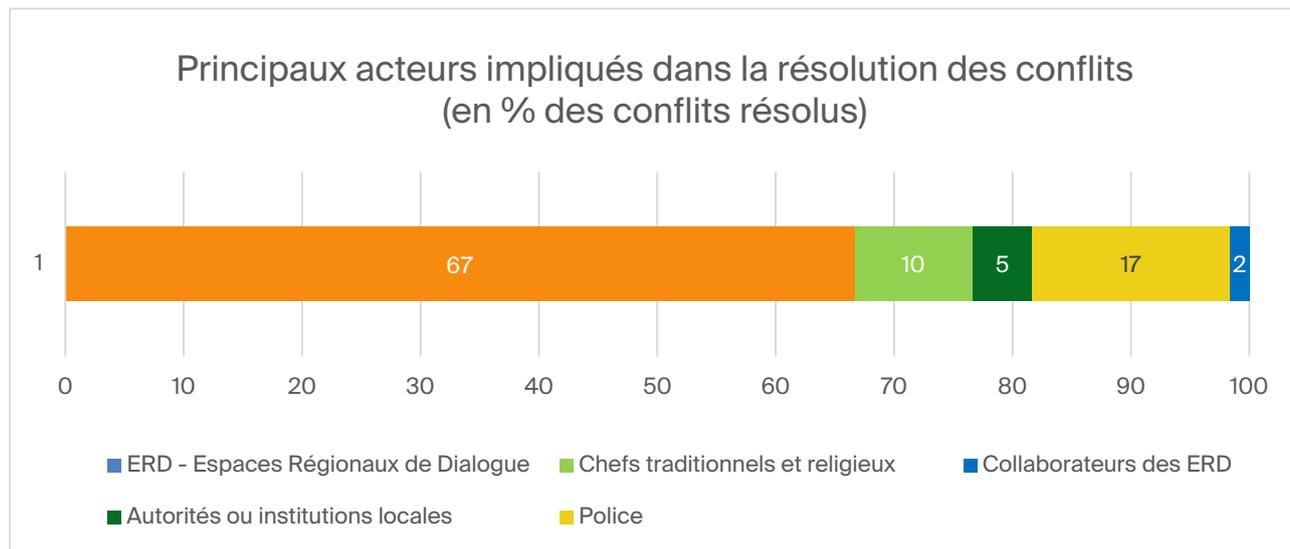
Ces tensions non résolues peuvent, à leur tour, conduire à de nouvelles violations des droits de l'homme dans certains cas, tels que les cas de violence basée sur le genre lorsque des mesures de protection appropriées ne sont pas prises.



Il est également important de souligner que dans certains cas, une résolution informelle des conflits peut indiquer l'existence de violations des droits de l'homme (comme l'accès à la justice et à la protection juridique). Cependant, l'équipe reconnaît que la préférence individuelle pour une méthode de résolution ou une autre est complexe et conditionnée par de multiples facteurs, et que la population guinéenne a tendance à voir des éléments positifs et négatifs dans les deux systèmes de justice - formel et informel.³

³ *Baromètre sur la gouvernance de la justice en Guinée-Bissau*, dont les résultats sont disponibles sur <http://justicapapaz.org> et le rapport final sur <https://www.vozdipaz.org/estudos-e-publicacoes>.

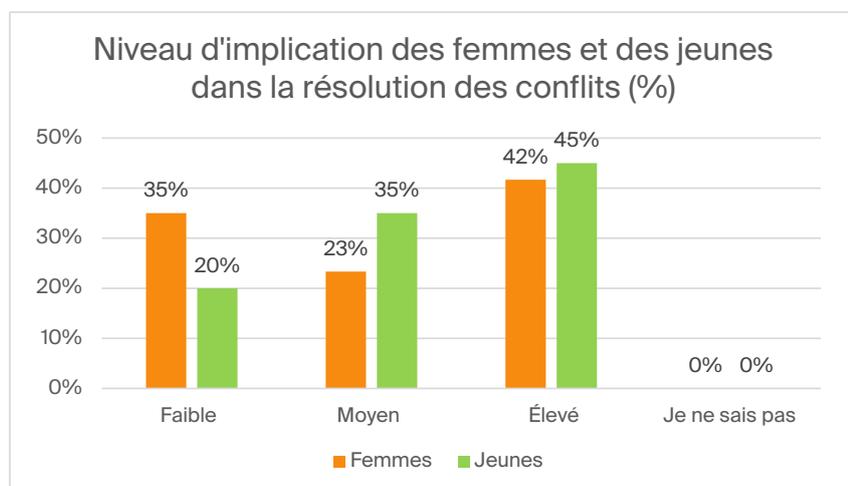
Les principaux acteurs contribuant à la résolution des conflits



Au cours de cette période :

dans **92 %** des cas, les conflits ont été résolus dans le cadre d'une collaboration multi-acteurs et dans **60 %** des cas, celle-ci impliquait au moins trois types d'acteurs différents.

Niveau d'implication des femmes et des jeunes dans la résolution des conflits



Il n'y a pas de variations majeures dans la participation des jeunes et des femmes à la résolution des conflits. Toutefois, la participation des jeunes est plus importante, tandis que les femmes continuent d'être plus exclues des sphères de décision en général



Les femmes sont moins impliquées dans les conflits liés à la **gestion des ressources** et à la **violation de la propriété** (**58 %** et **40 %** d'implication « faible »).



Sur le plan géographique, les jeunes sont plus impliqués dans les régions de Tombali et de Bissau (**46 %** et **45 %** "très" impliqués dans la résolution).

Les régions de Bolama-Bijagós (**100 %**) et de Gabu (**33 %**) ont connu la plus forte participation des femmes à la résolution.

Les données complètes sur les conflits signalés sont disponibles en français, anglais et portugais sur:

<http://www.conflilocalgb.org>

HTTP://



Interpeace
INTERNATIONAL ORGANIZATION
FOR PEACEBUILDING

Interpeace Bureau de Guinée-Bissau

Escritório da Voz di Paz,
Bairro de Enterramento CP588
Bissau, Guinée-Bissau
ferrati@interpeace.org



Voz di Paz

Bairro de Enterramento CP588
Bissau, Guinée-Bissau
vozdi paz@gmail.com
<https://www.vozdipaz.org/>



En partenariat avec les Nations unies

www.interpeace.org

X @InterpeaceTweet [in](#) [@](#) [f](#) [v](#) @interpeace